

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-quatre, le 23 février, à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GERAND-CROIXANVEC dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Croixanvec, sous la présidence de Monsieur Claude-Albert LE BRIS, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 19/02/2024

Présents : Claude-Albert LE BRIS, Valérie BERA, Stéphane PLUNIAN, Hervé LE TEXIER, Magalie GAUTIER, Joël JUIN, Hervé GUILLEMOT, Valérie SABLE, Guy LE CORNEC, Viviane FADEL, Marina KOPILOVA, Antoine LE QUERE, Sophie GAUTIER, Stéphane LE FUR, Michel ALLANIC, Stéphane CLÉRICI, Isabelle ALLAIN, Yannick GUILLAUME arrivé à 20 h16

Absents avant donné pouvoir : Yasmina BOMIN à Valérie SABLÉ - Aymeric BRASSEUR à Valérie BÉRA - Catherine LE SOURNE à Magalie GAUTIER

Absente excusée : Édith DAVENET

A été élu secrétaire : Marina KOPILOVA

**PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT POUR 2024
LES 2 SALLES POLYVALENTES – TI KERFANTO – MAIRIE - MEDIATHEQUE**

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil Municipal que la Commission des Finances a examiné les tarifs pratiqués pour la location de salles et de divers matériels dont dispose la Commune. Les tarifs pour location de salles correspondent à une demande de participation aux frais de fonctionnement.

La vaisselle prêtée ne peut pas sortir de la commune.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal entérine les propositions faites par la Commission. Les tarifs figurant dans les annexes jointes à la présente délibération seront applicables à compter du 1er mars 2024.

SALLES POLYVALENTES – Rue Jules Verne et Rue des Bleuets

ASSOCIATION COMMUNALE	TARIF
Réunion, Assemblée générale	Gratuit
Cocktail, apéritif dinatoire	55 €
Bal, loto, vide grenier	55 €
Plat à emporter avec utilisation cuisine/salle	55 €
Buffet froid/repas chaud, crêpes...	100 €
Le week-end	100 €

Particulier et entreprise de la commune	TARIF
La journée	110 €
Le week-end – 2 jours	200 €
Le week-end – 3 jours	275 €

Aucune gratuité n'est autorisée pour les associations, exception faite pour les AG et réunions.

Pour les 2 associations de parents d'élèves, la 1^{ère} utilisation de la salle pour manifestation est gratuite.

Association extérieures	TARIF
La journée	130 €
Le week-end – 2 jours	220 €
Le week-end – 3 jours	300 €

Particulier et entreprises extérieures	TARIF
La journée	200 €
Le week-end – 2 jours	330 €
Le week-end – 3 jours	390 €

	TARIF
Chauffage du 01/11 au 30/04	90 €
Heure de ménage	40 €
Annulation sans raison valable	100 €

AUTRES SALLES

	TARIF
Mairie – Étage	4 € la séance 60 € forfait annuel
Médiathèque	60 € forfait

TI KERFANTO	TARIF
Associations communales	Gratuit
Entreprises et autres organismes	70 € la journée + 30 € chauffage
Réunion familiale après enterrement	Gratuit

Cas Particulier	TARIF
Réunion électorale	Gratuit
Activité Théâtre (Répétitions et représentations)	270 €/an
Écoles – arbre de Noël	Gratuit

Matériel	TARIF
Table	3 € l'unité
Chaise	0.30 € l'unité
Barrière	2 € l'unité
Matériel pour comité de quartier	Gratuit
Barrière pour association	Gratuit
Sono pour associations communales	Gratuit et 200 € caution

Nombre de membres en exercice : 22

Nombre de membres présents : 17

Nombre de suffrages exprimés : 20

Votes : pour : 20

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour extrait certifié conforme,
 Le Maire,
 C-A LE BRIS

